

CYBERHARCÈLEMENT

QUESTION

C'est quoi le cyberharcèlement ?

Le cyberharcèlement se définit comme un acte agressif, intentionnel perpétré par un internaute ou un groupe d'internautes au moyen d'outils de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule. Les téléphones portables, messageries instantanées, forums, tchats, jeux en ligne, emails, réseaux sociaux... peuvent être des moyens de cyberharcèlement.

Il peut prendre plusieurs formes :

- Intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne, diffusion de rumeurs
- Piratage de compte et/ou usurpation d'identité digitale
- Création d'un groupe, d'une page ou d'un sujet de discussion en ligne contre une personne
- Publication de photos ou vidéos embarrassantes ou humiliantes de la victime

Quels sont les conséquences du cyberharcèlement ?

- Anxiété, repli sur soi, perte de l'estime de soi
- Culpabilité
- Baisse des résultats scolaires
- Tristesse

Comment se protéger et agir ?

- Si nous sommes embêtés sur internet ou témoin d'une situation, **il faut en parler avec un adulte de confiance** car personne ne doit être dérangé, même sur internet.
- Rappelons-nous que **le cyberharcèlement est puni par la loi** et que nous pouvons être sanctionnés par la justice si nous en sommes auteurs. Comportons-nous avec respect avec les autres sur internet.
- Nous regardons régulièrement ensemble les amis que tu as accepté sur ton réseau social ou avec qui tu joues sur ton jeu vidéo et nous vérifions que ce sont des amis de confiance.
- Si tu es harcelé, **nous bloquons et signalons les harceleurs** sur le site ou la plateforme concerné. Pour être aidés, nous appelons le 3018.
- Nous téléchargeons **l'application anti-harcèlement 3018** sur le site www.3018.fr .

CYBERHARCÈLEMENT



LE COIN DES ENFANTS

Le harcèlement peut avoir lieu dans la rue, à l'école, dans le vestiaire du club de sport. **Quand c'est sur internet, on appelle cela du cyberharcèlement.** Si cela t'arrive, adopte les bons réflexes : dis ce que tu ressens, parles-en à un adulte, fais des captures d'écrans des contenus dont tu es la cible, contacte le 3018 pour les faire supprimer et être écouté.

Si tu es témoin d'une situation de harcèlement, tu as aussi ton rôle à jouer : **parles-en à un adulte** pour que la victime soit aidée.

LE COIN DES ADULTES

Pour savoir si votre enfant est harcelé sur internet, **repérez tous les changements de comportement** (difficulté à dormir, à aller à l'école, comportement agressif ou de retrait...) Si vous avez un doute, n'hésitez pas à demander à votre enfant s'il est victime de comportements qui lui portent préjudice. Si c'est le cas :

- Rassurez-le
- Gardez des preuves (*faites des captures d'écran*).
- Faites un signalement en ligne
- Appelez le 3018 pour être aidé et faire retirer très rapidement les contenus préjudiciables
- Portez plainte si la situation le justifie

EN SAVOIR PLUS



Depuis 34 ans, l'opération Pièces Jaunes est le **grand rendez-vous de la générosité** de début d'année avec son emblématique tirelire. Grâce à Pièces Jaunes, la Fondation des Hôpitaux **soutient des milliers de projets** dans les établissements de santé pédiatriques publics et privés à but non lucratif. **En 2023, l'opération Pièces Jaunes se déroulera du 11 janvier au 4 février**, chacun de vos dons permettra d'améliorer le quotidien des enfants et des adolescents hospitalisés.

Comment participer à l'opération Pièces Jaunes ?

- En faisant un don en ligne sur piecesjaunes.fr, par SMS, par chèque ou via l'arrondi en caisse.
- En créant votre cagnotte en ligne personnelle
- En devenant une classe solidaire

Être solidaire, c'est avoir un bon cœur et vouloir aider les autres, même les enfants que l'on ne connaît pas. **En devenant « classe solidaire » pour l'opération 2023,** vous pouvez vous associer à cet élan de solidarité. Les classes qui le souhaitent peuvent **engager des actions collectives** permettant de contribuer à l'opération Pièces jaunes ou créer des liens avec de jeunes malades hospitalisés.



Ensemble, agissons pour un monde numérique responsable
Association Reconnue d'Utilité Publique

Reconnue d'utilité publique, l'Association e-Enfance/3018 est précurseur depuis 18 ans dans la **protection de l'Enfance en ligne et l'accompagnement à la parentalité numérique.** Point d'entrée unique pour les parents, les enfants et les adolescents sur toutes les problématiques liées aux usages numériques des jeunes et leurs risques potentiels (cyberharcèlement, exposition à des contenus choquants, jeux vidéo, temps d'écran, fake news...), elle opère le 3018, numéro national de prise en charge des victimes ou témoins de violences numériques.

Gratuit, anonyme et confidentiel, ce service est accessible 6 jours sur 7, de 9 heures à 20 heures :

- par téléphone
- par tchat sur 3018.fr
- via Messenger, WhatsApp

Une question sur le contrôle parental, les bonnes pratiques en matière d'écrans ou de réseaux sociaux, les moyens de protéger votre enfant des risques d'exposition à des contenus violents ou pornographiques, que faire en cas de harcèlement en ligne... ? **Le site ressource e-enfance.org est là pour vous aider.**